

Communauté de Communes du pays de Montfaucon



St-Romain-Lachalm



Riotord



Dunières



Raucoules



Montfaucon



St-Julien-Molhesabate



Montregard

Dunières
Montfaucon
Montregard
Raucoules
Riotord
Saint-Bonnet-Le-Froid
Saint-Julien-Molhesabate
Saint-Romain-Lachalm



St-Bonnet-Le-Froid

L'Intercommunalité : garantie de survie des communes



Réduire le nombre de communes en France, aussi nombreuses aujourd'hui que sur l'ensemble du territoire Européen, a souvent tenté nos instances nationales.

Mais, ce projet s'est toujours heurté à l'attitude des habitants de notre Pays, profondément attachés à leur commune, malgré les difficultés rencontrées par les plus petites d'entre elles, pour gérer convenablement leurs espaces et assurer un minimum de services aux populations.

Et si nous dépassions nos clivages territoriaux pour unir nos destins autour de projets dynamisants pour l'avenir ?

Et si l'intercommunalité, plutôt que de sonner le glas de nos communes, leur assurait au contraire une certaine pérennité et surtout un nouveau développement ?

Les premiers résultats de notre collaboration entre communes nous encouragent à continuer.

Forts de cette solidarité, récemment renforcée par la Taxe Professionnelle Unique et peut être plus tard par d'autres initiatives, nous voulons préparer de meilleures conditions de vie à nos concitoyens.

St-Romain-Lachalm

840 hab. / 1902 ha.

M. Cigolotti
Mme Thevenet
M. Jurine

Dunières

3009 hab. / 3472 ha.

M. Marcon
M. Chomienne
M. Chapelon
Mme Granger
M. Sabot
M. Guerin

Raucoules

762 hab. / 2100 ha.

M. Souvignet
M. Giraud
Mme Landon

Montfaucon

1258 hab. / 1381 ha.

M. Fayard
Mme Cornut-Ponchon
M. Tardiou / M. Souvignet

Montregard

605 hab. / 3890 ha.

M. Rocher
Mme Pacalon
M. Tavoillot

Les conseillers
communautaires

Le fonctionnement administratif

La Communauté de Communes du Pays de Montfaucon est administrée par un Conseil Communautaire constitué par des maires et conseillers municipaux de chaque commune.

Le Conseil Communautaire comprenant donc 27 membres se réunit tous les trimestres ; les séances sont publiques comme pour un conseil municipal.

Les dossiers à présenter au Conseil Communautaire sont avant tout étudiés au cours d'une réunion de Bureau, qui a lieu tous les mois.

Riotord

1173 hab. / 5118 ha.

M. Raynaud
M. Peyrard
M. Bastin
M. Caule

St-Julien-Molhesabate

199 hab. / 2912 ha.

Mme Mathias
M. Béal

St-Bonnet-Le-Froid

198 hab.
1247 ha.

M. Marcon
M. Aulagnon

Constitution du Bureau :

Président :

M. Jean-Pierre MARCON

Vices-Présidents :

M. Olivier CIGOLOTTI

M. Jacky ROCHER

M. Bernard SOUVIGNET

Membres :

Mme Pascale CORNUT-PONCHON

M. André MARCON

Mme Christiane MATHIAS

M. Jean-Paul RAYNAUD

Des commissions se réunissent aussi régulièrement pour étudier le suivi des services et régler les problèmes qui peuvent se présenter, à savoir :

Commission Piscine
Commission Portage Repas
Commission Ramassage Scolaire
Commission Culture
Commission Tourisme
Commission Petite Enfance
Commission Affaires Economiques...

Les membres du Bureau président généralement ces commissions.

Deux agents administratifs employés à mi-temps gèrent le suivi administratif et financier de la Communauté de Communes, Claire SABY de Dunières et Brigitte CHAMBERT de Riotord.





Affaires Touristiques et environnementales :

- Création d'un Office de Tourisme Intercommunal,
- Mise en place d'un topo-guide de la randonnée pédestre,
- Participation au tour de V.T.T. de la Haute-Loire,
- Organisation de manifestations intercommunales,
- Aménagement d'un arboretum,
- Entretien des berges et des sentiers de randonnée,
- Etude sur la signalisation touristique.

Affaires économiques et industrielles :

- Gestion de la Zone d'Activités de Chambaud,
- Agrandissement de la Zone d'Activités du Cantonner,
- Mise en place d'une Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC),
- Participation financière aux opérations de création de multiples ruraux,
- Participation financière à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH),
- Mise en place de la Taxe Professionnelle Unique.



Les compétences de la communauté de communes

Une compétence détermine les actions que la Communauté de Communes est en droit d'exercer.

Affaires Scolaires et culturelles :

- Soutien financier aux sorties scolaires,
- Organisation du ramassage scolaire pour la piscine,
- Informatisation des écoles primaires,
- Mise en place d'une école de musique intercommunale,
- Location d'un podium et des grilles d'exposition,



Affaires sociales :

- ▲ Organisation du ramassage scolaire,
- ▲ Organisation du portage de repas à domicile,
- ▲ Création d'un relais assistantes maternelles,
- ▲ Construction d'une piscine,
- ▲ Construction d'un gymnase,
- ▲ Aménagement du siège de l'intercommunalité,
- ▲ Contrôle du matériel sportif et des aires de jeux.



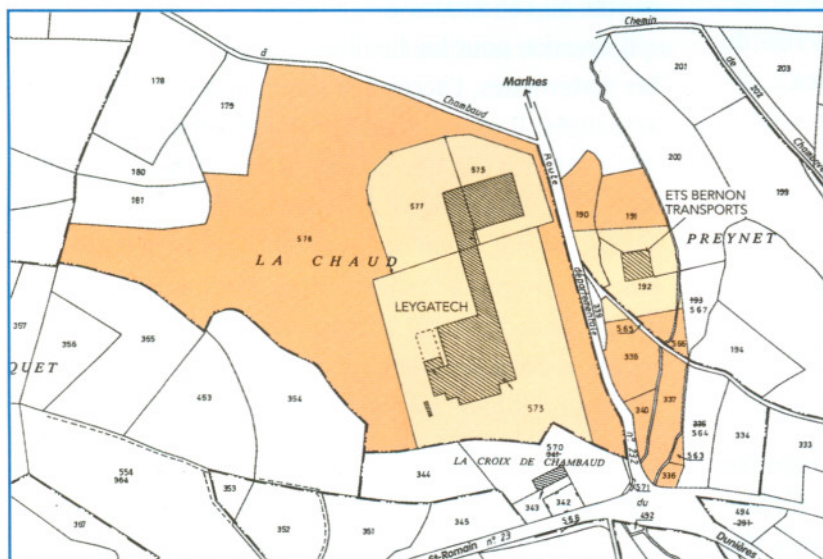
Les zones d'activités de la communauté de communes

La Communauté de Communes du Pays de Montfaucon a mis en place depuis janvier 2001, la Taxe Professionnelle Unique (T.P.U.).

Ce régime fiscal va permettre de :

- supprimer à terme les écarts de taux de taxe professionnelle existants,
- atténuer la concurrence entre les communes vis-à-vis de l'accueil des entreprises,
- mutualiser les risques économiques (pertes de bases de taxe professionnelle, suite à une diminution d'activité, une fermeture d'entreprise, etc...),
- organiser une solidarité intercommunale en unifiant le taux de taxe professionnelle et les différentes aides économiques (exonérations, bâtiments, terrain-promotion, etc...),
- atténuer les disparités de richesses fiscales en créant une dotation de solidarité,
- bénéficier de dotations d'état plus importantes.

2 pôles industriels



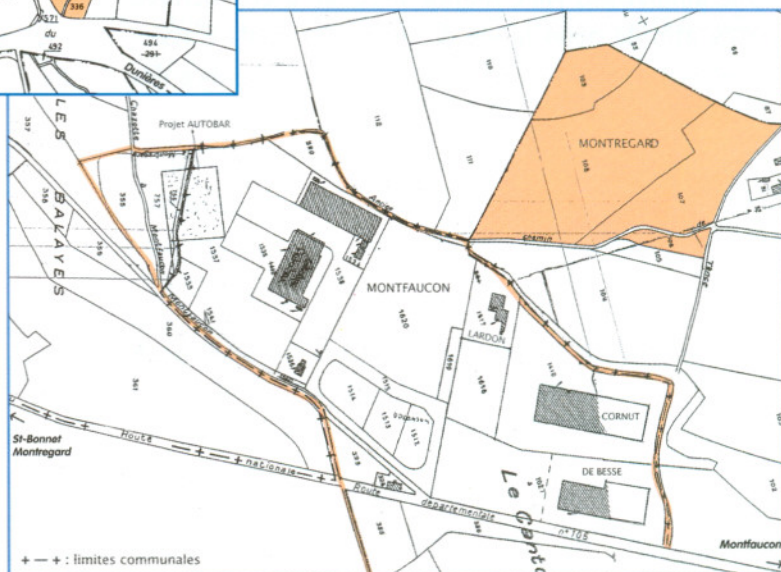
Z.A. de Chambaud

- Commune d'implantation : Saint-romain-Lachalm
- Superficie totale de la zone : 110 000 m²
- Implantation Ets Leygatech : 41 688 m²
- Projet d'implantation des Ets Bernon : 5 351 m²
- Superficie disponible : 62 961 m²
- Prix H.T. du m² : 5,34 €

Z.A. du Cantonnier

La Communauté de Communes a également une réserve foncière sur la Z.A. du Cantonnier sur la commune de Montfaucon :

- Superficie totale disponible : 50 000 m²
- Prix H.T. du m² : 5,34 €



PROJET EN COURS :

Les conseillers communautaires ont décidé récemment la reprise de la gestion de certaines zones d'activités communales par la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon sur les communes de Dunières, St-Romain-Lachalm, Riotord et Montfaucon.

Contact : Communauté de Communes du Pays de Montfaucon : 04 71 61 98 85

Portage Repas à Domicile

Les personnes ayant plus de 60 ans, nécessitant une aide à domicile et résidant sur les communes de Dunières, Montfaucon, Raucoules et St-Romain-Lachalm ont la possibilité de se faire livrer à domicile leur repas sous réserve de disponibilité.

Deux agents assurent la livraison, il s'agit de Mlle Séverine Girinon, emploi-jeune, domiciliée à Raucoules et de M. Michel Aulagnon, agent contractuel, domicilié à St-Bonnet-le-Froid.

Les repas sont confectionnés par la Maison de Retraite de Dunières et sont vendus au prix de 5,80 €.

Toute personne intéressée peut contacter le secrétariat de la Communauté de Communes au 04 71 61 98 85.



Relais assistantes maternelles

Cela fait déjà depuis plus d'un an que le service du Relais Assistantes Maternelles a été mis en place.



Une animatrice, Mme Annick VACCARO a été recrutée à 70% afin de gérer la vie du relais. Un relais d'assistantes maternelles est un lieu ressource au service des

familles, des assistantes maternelles agréées indépendantes ou candidates à l'agrément.

Il favorise pour les familles comme pour les assistantes maternelles, l'accès aux droits et à une information actualisée. Il soutient les démarches administratives. Le relais est aussi un lieu de vie, de rencontre, d'animation collective, de partage d'expériences, d'écoute, d'expression et de médiation où les enfants peuvent jouer entre eux. On compte actuellement 45 assistantes maternelles sur le secteur qui accueillent environ 120 enfants.

Dans le cadre du fonctionnement du relais, Mme Vaccaro organise des permanences mais aussi des temps de rencontres-animations.

Vous pouvez la joindre au numéro suivant : 04 71 65 68 02 (Bureau siège à Montfaucon)

Ramassage scolaire

La Communauté de Communes du Pays de Montfaucon a repris à compter de la rentrée scolaire 2001 - 2002 la gestion de plusieurs circuits de ramassage scolaire.

Elle est donc organisateur secondaire de 13 circuits sur services spéciaux et coordonnateur d'une ligne régulière.

Les transports sont assurés par les autocars GOUNON, JACCON et MIGRATOUR. Les élus communautaires ont voulu établir une équité pour tous les enfants scolarisés.

Ainsi, trois tarifs principaux ont été fixés pour les enfants empruntant le car quotidiennement, à savoir :

Prix par enfant et par trimestre quelque soit la résidence de l'enfant sur le territoire de la C. C.
PRIMAIRE : 29 € / SECONDAIRE : 43 € / LYCEE : 57 €

Il faut savoir que le Conseil Général finance ce service à hauteur de 70%. La participation des familles est d'environ 14%. La participation de la Communauté de Communes est d'environ 16%.

A préciser aussi que la Communauté de Communes finance le ramassage scolaire pour les enfants allant à la piscine.



Les services de la communauté de communes

Ecole de Musique



L'Ecole Intercommunale de Musique a vu le jour en août 1998 et accueille aujourd'hui une centaine d'adhérents. Elle a pour but d'offrir un enseignement de qualité dans un cadre agréable, grâce à la compétence d'une équipe de jeunes professeurs diplômés.

De nombreuses disciplines sont proposées telles que : Piano, Orgue, Percussion, Guitare, Violon, Trompette, Cor, Flûte, mais encore formation musicale, culture musicale, cho-

rale enfants et adultes ainsi que l'éveil musical pour les tous petits. L'école accepte toute personne de 7 à 77 ans. Les cours se déroulent sur l'année scolaire, sur les communes de Dunières, Montfaucon, Riotord et Saint-Romain-Lachalm.

Chaque élève a droit à une demi-heure d'instrument individuellement avec le professeur et une heure de formation musicale en groupe par semaine. Des contrôles continus, des mini-auditions et mini-concerts sont organisés en cours et en fin d'année.

Les tarifs annuels sont les suivants (après déduction de la subvention de la Communauté de Communes) :

- 251,54 € : formation musicale + instrument
- 99,09 € : formation musicale ou culture musicale
- 61 € : chorale d'enfants
- 91,47 € : chorale d'adultes
- 30,5 € : éveil musical (10 séances)

Pour tout renseignement complémentaire, bien vouloir contacter le : 04 71 61 98 85.

Piscine Intercommunale

Plouf, plouf, que de bonheur et de détente de pouvoir se rendre à la piscine intercommunale pour un bon bain où les maîtres-nageurs, Pierre, employé à temps plein en tant que chef de bassin et Virginie employée en tant qu'emploi-jeune sont prêts à vous accueillir :

le mercredi de 16 h à 20 h

le samedi de 15 h à 18 h

le dimanche de 9 h à 13 h

Outre les plages horaires pour le public, la piscine ouvre aussi ses portes à tous les établissements scolaires



du secteur de la Communauté de Communes ainsi qu'aux classes extérieures, telles que St-André-en-Vivaraire, St-Just-Malmont, La Louvesc, Marthes, etc...

Elle accueille aussi les enfants dans le cadre du contrat éducatif local mis en place par la commune de Dunières. Plusieurs associations et clubs profitent aussi du bassin.

D'autre part, le club "Aqua-Loisirs" a été créé afin qu'une école de natation voit le jour et aussi dans le but de mettre en place des cours d'aquagym, d'aquatonic et de perfectionnement.

Le ménage et l'accueil du public sont assurés par deux agents d'entretien employés à temps partiel : Annie Sagnol de Dunières et Annie Béal de Montgard.

Quant au suivi technique, il est assuré plus particulièrement par deux agents : Jean-Luc Charrel et Jean-Marie Mestre, détachés par la commune de Dunières.



Pour tout renseignement complémentaire, veuillez appeler la piscine intercommunale au 04 71 61 97 16.

Les services de la communauté de communes

Ecole de Musique



L'Ecole Intercommunale de Musique a vu le jour en août 1998 et accueille aujourd'hui une centaine d'adhérents. Elle a pour but d'offrir un enseignement de qualité dans un cadre agréable, grâce à la compétence d'une équipe de jeunes professeurs diplômés.

De nombreuses disciplines sont proposées telles que : Piano, Orgue, Percussion, Guitare, Violon, Trompette, Cor, Flûte, mais encore formation musicale, culture musicale, cho-

rale enfants et adultes ainsi que l'éveil musical pour les tous petits. L'école accepte toute personne de 7 à 77 ans. Les cours se déroulent sur l'année scolaire, sur les communes de Dunières, Montfaucon, Riotord et Saint-Romain-Lachalm.

Chaque élève a droit à une demi-heure d'instrument individuellement avec le professeur et une heure de formation musicale en groupe par semaine. Des contrôles continus, des mini-auditions et mini-concerts sont organisés en cours et en fin d'année.

Les tarifs annuels sont les suivants (après déduction de la subvention de la Communauté de Communes) :

- 251,54 € : formation musicale + instrument
- 99,09 € : formation musicale ou culture musicale
- 61 € : chorale d'enfants
- 91,47 € : chorale d'adultes
- 30,5 € : éveil musical (10 séances)

Pour tout renseignement complémentaire, bien vouloir contacter le : 04 71 61 98 85.

Piscine Intercommunale

Plouf, plouf, que de bonheur et de détente de pouvoir se rendre à la piscine intercommunale pour un bon bain où les maîtres-nageurs, Pierre, employé à temps plein en tant que chef de bassin et Virginie employée en tant qu'emploi-jeune sont prêts à vous accueillir :

le mercredi de 16 h à 20 h

le samedi de 15 h à 18 h

le dimanche de 9 h à 13 h

Outre les plages horaires pour le public, la piscine ouvre aussi ses portes à tous les établissements scolaires



du secteur de la Communauté de Communes ainsi qu'aux classes extérieures, telles que St-André-en-Vivaraïs, St-Just-Malmont, La Louvesc, Marlhes, etc...

Elle accueille aussi les enfants dans le cadre du contrat éducatif local mis en place par la commune de Dunières. Plusieurs associations et clubs profitent aussi du bassin.

D'autre part, le club "Aqua-Loisirs" a été créé afin qu'une école de natation voit le jour et aussi dans le but de mettre en place des cours d'aquagym, d'aquatonic et de perfectionnement.

Le ménage et l'accueil du public sont assurés par deux agents d'entretien employés à temps partiel : Annie Sagnol de Dunières et Annie Béal de Montegard.

Quant au suivi technique, il est assuré plus particulièrement par deux agents : Jean-Luc Charrel et Jean-Marie Mestre, détachés par la commune de Dunières.



Pour tout renseignement complémentaire, veuillez appeler la piscine intercommunale au 04 71 61 97 16.

Les chantiers en cours et ceux à venir

Notre structure intercommunale réalise actuellement deux investissements importants

L'aménagement du siège de la Communauté de Communes et celui de l'Office de Tourisme Intercommunal sur la Commune de Montfaucon :

Pendant longtemps, situé dans le Centre de Montfaucon, se trouvait un bâtiment abandonné ayant un certain cachet architectural. La Communauté de Communes décida de le rénover pour y établir son siège ainsi que celui de l'office de tourisme.



Les travaux débutés au printemps 2001 suivent normalement leurs cours.

Le gros oeuvre fini, les artisans ont pu commencer d'aménager l'intérieur.

L'agencement du bâtiment sera réparti comme suit :

- Sous-sol : une ancienne cuisine médiévale, remarquable par son architecture, sera aménagée pour retrouver sa fonction originelle ou pour y accueillir des expositions de l'office de tourisme,
- Rez-de-chaussée : accueil et bureau de l'office de tourisme
- Premier étage : bureaux de la Communauté de Communes,
- Deuxième étage : salle de réunion du Conseil Communautaire.

Si les travaux se déroulent normalement, le bâtiment devrait pouvoir rentrer en fonction dans le courant du premier trimestre 2002.

La construction d'un hall à vocation sportive sur la Commune de St-Romain-Lachalm :

La construction du gymnase à St-Romain-Lachalm a débuté au mois de juin 2001, les travaux se déroulent actuellement conformément au planning initial. Très attendu par les associations sportives, comme par les enfants des écoles, cet équipement devrait être opérationnel dès le mois de février 2002. L'utilisation du bois comme matériau de base a été privilégiée.

Ainsi, l'ossature principale a été réalisée en lamellé collé et une partie du bardage extérieur (partie inférieure) sera traitée en bois autoclavé.

A une aire de jeux principale de 21m x 36m, viendront également s'ajouter : une partie Centre Aéré, un secteur vestiaires, ainsi qu'une mezzanine d'une superficie de 190 m² pouvant être utilisée pour des activités annexes (culturelles ou sportives).

